BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 393

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Créations d'établissements

132 271 099 RCS Aix-en-Provence.
OGC CONSULTING.
Forme : Société par actions simplifiée.
Administration : Président : GARCIN Olivier, Sébastien.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : Impasse de Grassi, Résidence le Grassi, 13100 Aix-en-Provence.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la société a pour objet, en france et, le cas échéant, à l'étranger, dans le respect des réglementations applicables : l'exercice de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (iobsp), exclusivement en qualité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (miobsp), notamment pour la présentation, la proposition, l'aide à la conclusion et les travaux et conseils préparatoires relatifs aux crédits immobiliers, crédits à la consommation, regroupements de crédits et autres opérations entrant dans le champ des mandats et habilitations détenus ; l'exercice de l'activité de distribution et d'intermédiation en assurance, exclusivement en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance (mia), notamment pour la présentation, la proposition, l'aide à la conclusion et les travaux préparatoires relatifs aux contrats d'assurance emprunteur et aux autres produits d'assurance entrant dans le champ des mandats et habilitations détenus ; l'exercice de ces activités dans le cadre de contrats de mandat, de partenariat ou de collaboration avec des intermédiaires et réseaux spécialisés, dans les limites des catégories réglementaires d'immatriculation de la société ; toutes opérations connexes, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors qu'elles sont compatibles avec les règles régissant les activités réglementées. les activités réglementées ne pourront être effectivement exercées qu'après obtention et pendant la validité des immatriculations, mandats, habilitations, assurances et adhésions légalement requis. la présente clause ne vaut pas autorisation d'exercer une activité non couverte par ces éléments..
Adresse : Impasse de Grassi, Résidence le Grassi, 13100 Aix-en-Provence.
A dater du : 2 novembre 2026.
Date de commencement d'activité : 30 octobre 2026.